

Le, 2 Avril 1968

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 139 - D

Société Anonyme
ANDRE CITROEN

Capital : 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën
PARIS XV°

METHODES REPARATIONS

CONFIDENTIELLE
(Droits de reproduction réservés)

BREAK 21 (DJF) - BREAK 19 a (DLF)

SUSPENSION

Cylindres de suspension arrière

Depuis Avril 1968, l'étanchéité des cylindres de suspension arrière des véhicules ci-dessus est modifiée.

Un joint caoutchouc de section carrée assure l'étanchéité entre le corps de cylindre et la face intérieure de l'écrou (montage identique à celui existant sur les cylindres de suspension avant et arrière de berlines ID et DS, et avant de breaks depuis Janvier 1968 - Voir Note Technique 137-D).

PIECES DETACHEES.

Désignation	Ancienne Pièce	Nouvelle Pièce
Ecrou de cylindre de suspension arrière	DVF 434 - 89	DVF 434 - 89 a
Rondelle d'appui de joint de piston arrière	DVF 434 - 90	DVF 434 - 90 a
Joint de cylindre de suspension arrière		DVF 434 - 120